



OFFRE D'EMPLOI

SYNDICAT MIXTE DU PARC NATUREL REGIONAL DES VOLCANS D'Auvergne

ANIMATEUR LEADER

1. IDENTITE ET CONTEXTE :

Le Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne (PNRVA) est le plus grand Parc de France métropolitaine (400 000 Hectares). Son territoire compte près de 90 000 habitants, pour 147 communes et 13 EPCI, situés dans les départements du Cantal et du Puy-de-Dôme. Il s'agit d'un territoire de moyenne montagne, identifié à la fois pour son caractère volcanique unique en Europe et pour la qualité de ses patrimoines naturel, paysager et culturel.

Engagé dans la dynamique des programmes Leader depuis 2002, le Syndicat mixte du Parc porte actuellement un programme de 5^{ème} génération (2014-2020). Signataire, depuis mai 2017, de sa convention tripartite avec la Région Auvergne-Rhône-Alpes et l'Agence de Services et de Paiement, le Syndicat mixte du Parc est à présent habilité à instruire et à programmer les subventions. Il intervient sur un vaste périmètre qui ne correspond pas au périmètre du Parc. En effet, en raison de la juxtaposition des territoires de Pays et du Parc, le périmètre du GAL des Volcans d'Auvergne s'étend pour un tiers hors du territoire classé PNR. En contrepartie, un tiers du territoire classé est servi et animé par d'autres GAL portés par des Pays.

La nouvelle stratégie locale de développement du GAL s'intitule « Volcans d'Auvergne actifs ! Stimuler nos ressources pour inventer un territoire responsable et créatif » et est déclinée en 7 fiches actions. Le GAL a fait, pour le programme en cours, des choix exigeants mixant porteurs de projets privés et publics et s'appuyant sur la présence de nombreuses ressources locales qui peuvent servir de soubassement à un développement local, original et durable. Ainsi, ce nouveau programme Leader a besoin de bénéficiaires d'un accompagnement spécifique de proximité pour faire émerger en nombre des projets cohérents s'inscrivant dans les valeurs Leader. Une équipe de 4 personnes, composée d'un coordinateur Leader, d'un animateur Leader sur la partie cantalienne du GAL (poste à pourvoir), d'une gestionnaire administrative et d'une gestionnaire financière, est à la disposition des porteurs de projets.

2. OBJECTIFS DE LA MISSION :

Placé sous la responsabilité de la Coordinatrice de l'Espace programme 1 – développement rural durable – et du coordinateur de l'équipe d'animation gestion Leader, l'agent aura pour missions :

D'animer le programme spécifiquement sur le territoire cantalien du GAL (*poste basé dans notre antenne de Murat*) :

- Accompagner les porteurs de projets du territoire : approfondissement des projets, aide à la recherche de financements, montage des dossiers de demande de subvention Leader,
- Instruction et suivi administratif des dossiers de demande de subvention Leader, en étroite collaboration avec les agents en charge du suivi administratif et financier,
- Animer plus spécifiquement le comité des partenaires ESS (Economie Sociale et Solidaire) et ainsi impulser de nouveaux projets dans cette éthique,
- Etablir une relation de proximité avec les différents partenaires privés et publics du programme (notamment cantaliens),
- Suivre la démarche d'évaluation du programme Leader en lien étroit avec l'ensemble de l'équipe d'animation Leader,

- Participer à l'animation des comités techniques et de programmation aux côtés du coordinateur Leader,
- Participer aux différents réseaux Leader : GAL Auvergne, réseau rural Auvergne-Rhône-Alpes, Leader France, etc.
- Participer à la valorisation des projets Leader par des démarches de communication adaptées.

3. PROFIL RECHERCHE :

Formation :

Agent formé dans le domaine du développement local, de l'économie rurale, et de l'accompagnement de porteurs de projets d'un niveau master 2 ou équivalent (bac+5).

Expérience :

En animation de programme Leader ou sur des missions d'agent de développement économique, territorial, culturel, etc.

Compétences techniques requises :

- Expérience appréciée en animation de programme Leader,
- Connaissances des politiques et outils de développement local, des logiques d'acteurs et de leurs compétences,
- Connaissances des collectivités publiques,
- Connaissances et pratique des mécanismes Leader actuelles (montage de dossiers européens, instruction, régimes d'aides publiques, etc.),
- Connaissances des rouages et fondamentaux de l'Economie Sociale et Solidaire
- Connaissances des enjeux contenus dans la charte du PNR des Volcans d'Auvergne et du contenu du programme Leader porté actuellement par le GAL des Volcans d'Auvergne,
- Capacités d'expertise, d'analyse et de synthèse,
- Capacités de conduite de réunions et d'animation de projets partenariaux,
- Rigueur et capacités rédactionnelles et de communication,
- Maîtrise des logiciels informatique (Word, Excel, PowerPoint),
- Sens du travail en équipe pluridisciplinaire,
- Sens de la négociation, du dialogue, de l'écoute et aptitude à travailler avec les élus,

Permis B indispensable.

4. INFORMATIONS ET CONDITIONS PRATIQUES :

Durée : CDD de deux ans (contractuel de la Fonction Publique Territoriale) avec possibilité de renouvellement.

Basé à l'antenne cantalienne du Syndicat mixte du PNR des Volcans d'Auvergne – Place de l'hôtel de ville – 15 300 Murat.

Déplacements fréquents au sein du territoire du GAL, notamment cantalien et occasionnels à l'extérieur (Clermont-Ferrand et Aurillac notamment).

Rémunération : indice brut 405 avec régime indemnitaire correspondant à l'expérience du candidat.

Poste à pourvoir : au plus tôt.

Contact : Jérémie Craipeau
 Coordinateur Leader
 Syndicat mixte du PNR des Volcans d'Auvergne
 Tél. : 04 71 20 22 10
 Mail : jcraipeau@parcdesvolcans.fr

5. CANDIDATURE :

CV et lettre de motivation à adresser avant le **mercredi 10 janvier 2018** à :

M. François Marion
Président du Syndicat mixte du Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne
Place de l'Hôtel de ville – 15 300 Murat.
Ou par voie électronique à l'adresse mail suivante : jcraipeau@parcdesvolcans.fr

Entretiens de recrutement à prévoir le mardi 16 janvier 2018.